

LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS

AIDE FAMILIAL RÉSIDANT

Veuill	ez j	oindre les documents suivants à votre demande. Cochez 🗹 la case correspondant à chaque pièce jointe à la demande
		n'incluez pas tous les documents requis, pour vous ainsi que les membres de votre famille, votre demande entière vous ournée, retardant ainsi le processus de traitement, et vous devrez présenter une nouvelle demande.
Form	ulai	res
	1.	Formulaire de demande générique pour le Canada (IMM 0008)
	2.	Personnes à charge additionnelles/Déclaration (IMM 0008DEP), s'il y a lieu
	3.	Annexe A - Antécédents/Déclaration (IMM 5669), pour vous et chaque membre de votre famille de 18 ans et plus
	4.	Renseignements additionnels sur la famille (IMM 5406), pour vous et chaque membre de votre famille de 18 ans et plus
	5.	Recours aux services d'un représentant (IMM 5476), s'il y a lieu
Photo	ogra	phies
	6.	Deux (2) photos de format passeport de vous et des membres de votre famille au Canada. Inscrivez le nom et la de naissance de la personne au verso d'une (1) photo
		z choisir UNE des deux options suivantes pour déterminer si vous répondez à l'exigence d'emploi vous permettant d'être admissible à une permanente en tant qu'aide familial résidant :
	7.	Option 1
		Emploi autorisé à temps plein pendant 24 mois comme aide familial résidant dans les quatre années suivant votre admission au Canada aux termes du Programme des aides familiaux résidants, OU
	8.	Option 2
		Emploi autorisé à temps plein correspondant à un total de 3 900 heures (dans une période minimale de 22 mois qui peut inclure un nombre maximal de 390 heures supplémentaires) comme aide familial résidant dans les quatre années suivant votre admission au Canada aux termes du Programme des aides familiaux résidants.
		ande sera évaluée selon l'option de calcul que vous aurez choisie. on que vous avez choisie, vous devez fournir une preuve d'emploi autorisé à temps plein tel qu'indiqué ci-dessous :
OPTIC)N 1	: Preuve d'emploi autorisé à temps plein pendant 24 mois comme aide familial résidant dans les quatre années suivant votre admission au canada aux termes du Programmes des aides familiaux résidants.
	9.	Lettre de votre employeur actuel indiquant votre date de début d'emploi et le fait que vous travaillez toujours pour lui ET
	10	Les contrats conclus avec vos employeurs actuels et précédents (ces contrats doivent être les mêmes que ceux examinés et approuvés par Emploi et Développement social Canada (EDSC) et Citoyenneté et Immigration Canada au moment de l'examen de la demande d'étude d'impact sur le marché du travail et de la demande de permis de travail) ET
	11	. Relevé des gains indiquant les heures travaillées et les déductions faites par votre ou vos employeurs ET
	12	. Relevé des salaires et des déductions envoyés à l'Agence du revenu du Canada (ARC) par votre ou vos employeurs ET
	13	. Relevé d'emploi (RE) de tous les employeurs précédents ET
	14	Avis de cotisation émis par l'Agence du revenu Canada (ARC) à partir de votre date d'entrée au Programme des aides familiaux résidants (si vous n'avez pas de copies papier de vos Avis de cotisation, vous pouvez consulter (et imprimer) vos déclarations de revenus et autres renseignements personnels concernant les impôts en utilisant Mon dossier, le service électronique de l'ARC. Pour vous inscrire ou ouvrir une session, visitez Mon dossier pour les particuliers).



OPTIO	N 2 : Preuve d'emploi autorisé à temps plein pendant 3 900 heures (dans une période minimale de 22 mois qui peut inclure un nombre maximal de 390 heures supplémentaires) à titre d'aide familial résidant dans les quatre années suivant votre admission au Canada aux termes du Programme des aides familiaux résidants.
	15. Aide familial résidant - Déclaration par l'employeur du nombre d'heures travaillées (IMM 5634) dûment rempli et signé par votre ou vos employeurs actuels et antérieurs ET
	16. Feuilles de temps signées par vos employeurs actuels et précédents indiquant clairement la date et le nombre d'heures travaillées au regard de toutes les heures supplémentaires déclarées ET
	17. Les contrats conclus avec vos employeurs actuels et précédents (ces contrats doivent être les mêmes que ceux examinés et approuvés par Emploi et Développement social Canada (EDSC) et Citoyenneté et Immigration Canada au moment de l'examen de la demande d'étude d'impact sur le marché du travail et de la demande de permis de travail) ET
	18. Relevé des gains indiquant les heures travaillées et les déductions faites par votre ou vos employeurs ET
	19. Relevé des salaires et des déductions envoyés à l'Agence du revenu du Canada (ARC) par votre ou vos employeurs ET
	20. Relevé d'emploi (RE) de tous les employeurs précédents ET
	21. Avis de cotisation émis par l'Agence du revenu Canada (ARC) à partir de votre date d'entrée au Programme des aides familiaux résidants (si vous n'avez pas de copies papier de vos Avis de cotisation, vous pouvez consulter (et imprimer) vos déclarations de revenus et autres renseignements personnels concernant les impôts en utilisant Mon dossier, le service électronique de l'ARC. Pour vous inscrire ou ouvrir une session, visitez Mon dossier pour les particuliers).
	copies de preuves d'identité et de parenté (pour chaque personne incluse dans la demande) eyez pas les originaux des documents, car ils ne vous seront pas retournés. Les photocopies n'ont pas à être certifiées.
	22. Pages de votre passeport valide ainsi que celles des membres de votre famille au Canada Les pages doivent clairement indiquer le numéro du passeport, le nom du titulaire, la date de naissance, la date de délivrance et d'expiration du passeport, les timbres d'entrée et de sortie, les visas pour le Canada et d'autres pays et le timbre apposé par les autorités canadiennes lors de la dernière entrée au Canada.
	23. Certificats de naissance ou certificats de baptême pour vous et tous les membres de votre famille
	24. Si vous êtes marié, inclure votre certificat de mariage
	25. Preuve de votre union de fait, s'il y a lieu Par exemple : compte conjoint d'une banque, caisse populaire ou carte de crédit; bail, hypothèque ou acte d'achat signé conjointement, déclarations solennelles de personnes de votre entourage attestant que votre union est authentique et continue.
	26. Certificat de divorce, d'annulation ou de décès si vous avez déjà été marié
	27. Document de la garde des enfants à charge d'une union ou d'un mariage précédent
Δutre	s documents
	28. Originaux des certificats de police pour vous et les membres de votre famille de 18 ans et plus
	29. Détails sur toutes les condamnations au criminel, s'il y a lieu
	30. Photocopie du certificat de réhabilitation délivré par la Commission nationale des libérations conditionnelles, s'il y a lieu
	31. Traduction certifiée conforme de tous les documents qui ne sont ni en français, ni en anglais Par exemple : certificat de police, acte de naissance, etc.
Droits	s de traitement
	32. Copie du reçu de paiement indiquant le montant payé. Consultez la section « Payez les frais » du guide d'instruction pour connaître les modalités de paiement
	33. La présente Liste de contrôle des documents (IMM 5282)
	34. Si vous avez affranchi suffisamment l'enveloppe et l'avez adressée au : Centre de traitement des demandes, Vegreville (Alberta) T9C 1W3